

Le management de la demande d'examens radiologiques

L'augmentation très importante du nombre d'examens en coupes - IRM et scanner - devient un fait préoccupant.

Tout d'abord parce que ces examens, forcément plus complexes, entraînent une surcharge notable du travail des radiologues; également parce que l'on arrive, tout au moins en France, à une saturation des appareils d'où la difficulté d'accéder à ces techniques dans des délais raisonnables pour un certain nombre de patients.

Enfin, et cela a surtout été noté aux États-Unis, cette augmentation du volume se traduit par un coût important pour la société. Mais peut être plus préoccupant encore, il est couramment estimé dans la littérature que près de 30% de ces examens sont inutiles.

Tous ces faits montrent ainsi que le management de la demande d'examen devient une priorité, non seulement pour les radiologues, mais également pour le système de santé.

Différentes approches ont été utilisées jusqu'ici pour contrôler la pertinence clinique des demandes d'examen : toutes ces méthodes parviennent à une réduction significative du nombre d'examens réalisés.

La méthode la plus séduisante a été rapportée récemment dans Radiology* : il s'agit d'un système de prescription électronique combiné à un logiciel d'aide à la décision, basé sur les critères d'utilité développés par l'American College of Radiology.

Un tel système a permis de pratiquement stabiliser d'une année sur l'autre le nombre de scanners réalisés et de diminuer très significativement le nombre d'IRM.

Aux États-Unis, certains assureurs privés utilisent pour tous les examens coûteux -dont l'IRM, le scanner et le PET scan- un système de préautorisation ; bien qu'il n'y ait pas de données très documentées dans la littérature, ces systèmes induisent une baisse de 25 % du nombre d'examens demandés.

Plus récemment, le plan Obama prévoit d'étendre ce système de préautorisation à Medicare**, ce qui suscite de la part de l'American College of Radiology une très forte opposition. Il voit d'un très mauvais oeil des «benefit managers» s'insinuer dans le processus de décision médicale.

Derrière cet enjeu de bonnes pratiques cliniques et de maîtrise des coûts, il y a donc un réel enjeu de management qui suppose de disposer de systèmes d'informations performants et de référentiels admis par les professionnels et régulièrement remis à jour.

Il s'agit d'un enjeu stratégique qui mérite des approches combinées, nationales et européennes.

Published on : Wed, 21 Mar 2012